

BUDGET ANNEXE
« MIN »

RAPPORT DE PRÉSENTATION DE LA
DECISION MODIFICATIVE N°2

EXERCICE 2022

SOMMAIRE

1. Présentation générale de la décision modificative n°2 du budget annexe « MIN »	3
2. La trajectoire financière du budget annexe « MIN »	3
2.1 Les indicateurs de gestion du budget annexe « MIN »	3
2.2 La dette du budget annexe « MIN »	4
3. La programmation pluriannuelle du budget annexe « MIN »	5
4. La section d'exploitation du budget annexe « MIN »	6
4.1 Les recettes d'exploitation de la décision modificative n°2	6
4.2 Les dépenses d'exploitation de la décision modificative n°2	6
5. La section d'investissement du budget annexe « MIN »	7
5.1 Les dépenses d'investissement de la décision modificative n°2	7
5.2 les recettes d'investissement de la décision modificative n°2	7

1. PRESENTATION GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET ANNEXE « MIN »

	Voté avant DM2	Variation DM 2 2022	TOTAL 2022
Section de Fonctionnement	4 671 K€	229 K€	4 901 K€
Section d'Investissement	623 K€	0	623 K€

La décision modificative n°2 du budget 2022 conduit à une variation des volumes de crédits de :

- ✓ +229 K€ en section de fonctionnement ;
- ✓ Aucune variation de crédits budgétaires.

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « MIN »

2.1 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « MIN »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe « MIN » suite à la décision modificative n°2, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En K€		Total voté 2022	DM 2 2022	Voté 2022 après DM
Budgets annexes :				
Budget Annexe MIN	<i>Recettes de gestion courante</i>	4 671 K€		4 671 K€
	<i>Dépenses de gestion courante</i>	4 207 K€	229 K€	4 436 K€
	Epargne de gestion courante (EBG)	465 K€	-229 K€	235 K€
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	10%		5%
	<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	0	0	229 K€
	<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	317 K€	0	317 K€
	Résultat exceptionnel large	-317 K€	0	-88 K€
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	147 K€	-229 K€	147 K€
	Taux d'épargne de gestion	3%		3%
	<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	0		0
	<i>Recettes réelles</i>	4 671 K€	229 K€	4 901 K€
	<i>Dépenses réelles</i>	4 524 K€	229 K€	4 753 K€
	Epargne brute (EBE)	147 K€	0	147 K€
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	3%		3%
	Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	5 K€	0	5 K€
	Fonds de roulement			
	Epargne nette (ENE)	142 K€	0	142 K€
	Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	3%		3%

Les ajustements proposés lors de la décision modificative 2 du budget annexe « MIN » laissent apparaître une stabilisation du taux d'épargne brute et d'épargne nette. Ces derniers s'établissent à 3%.

2.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « MIN »

Aucune variation de la dette n'est prévue à cette décision modificative.

3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « MIN »

En K€	Programmes	AP Montant initial	Montant prévisionnel initial restant à financer au 01/01/2022	AP Variation annuelle du volume BP+ DM+BS	AP Variation annuelle du volume DM2	Crédit de paiement voté 2022	AP reste à financer après le Budget Supplémentaire	Durée de Résorption
1 553 K€	AMENAGEMENTS MIN	1 553 K€	1 553 K€	0	0	142 K€	1 411 K€	10 Ans

Le volume d'AP au 1er janvier 2022 s'élevait à 1 553 k€. Les variations votées conduisent à des crédits de paiement de 142 k€. Ainsi, en prenant en compte le volume de crédit de paiement voté en 2022, la durée de résorption de l'ensemble des programmes s'étend sur 10 ans.

4. LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « MIN »

4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2

En K€	Voté 2021	Voté 2022	Proposition DM 2022	Total après DM 2022	Variation en %
Recettes réelles	7 376 K€	4 671 K€	229 K€	4 901 K€	5%
Recettes de gestion courante	7 376 K€	4 671 K€	0	4 671 K€	0%
013 - Atténuations de Charges		0		0	n/a
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	30 K€	14 K€		14 K€	0%
74 - Dotations et participations	7 346 K€	4 657 K€		4 657 K€	0%
75 - Autres produits de gestion courante		0		0	n/a
Autres recettes de fonctionnement	0	0	229 K€	229 K€	n/a
77 - Produits exceptionnels		0	229 K€	229 K€	n/a
Recettes d'ordre	0	0	0	0	n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		0		0	n/a
Total recettes de fonctionnement	7 376 K€	4 671 K€	229 K€	4 901 K€	5%
R 002 Résultat reporté ou anticipé n-1		0		0	n/a
Total des Recettes d'exploitation cumulées	7 376 K€	4 671 K€	229 K€	4 901 K€	5%

Il est proposé d'augmenter les recettes réelles d'exploitation de 229 k€, portant leur montant à 4 901 k€ pour l'exercice 2022. Cette augmentation résulte essentiellement de la régularisation des rattachements en dépenses 2021.

4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2

En K€	Voté 2021	Voté 2022	Proposition DM 2022	Total après DM 2022	Variation en %
Dépenses réelles	5 134 K€	4 524 K€	229 K€	4 753 K€	5%
Dépenses de gestion courante	4 874 K€	4 207 K€	229 K€	4 436 K€	5%
011 - Charges à caractère général	2 817 K€	2 750 K€	229 K€	2 979 K€	8%
012 - Charges de personnel et frais assimilés		0		0	n/a
014 - Atténuations de Produits		0		0	n/a
65 - Autres charges de gestion courante	2 057 K€	1 457 K€		1 457 K€	0%
Autres dépenses de fonctionnement	260 K€	317 K€	0	317 K€	0%
66 - Charges financières		0		0	n/a
67 - Charges exceptionnelles	260 K€	317 K€		317 K€	0%
68 - provisions	0	0		0	n/a
Dépenses d'ordre	105 K€	147 K€	0	147 K€	0
023 - Virement à la section d'investissement		0		0	n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	105 K€	147 K€		147 K€	0%
Total dépenses de fonctionnement	5 239 K€	4 671 K€	229 K€	4 901 K€	5%
R 002 Résultat reporté ou anticipé n-1	2 137 K€	0		0	n/a
Total dépenses de fonctionnement cumulées	7 376 K€	4 671 K€	229 K€	4 901 K€	5%

Les ajustements de crédits s'établissent à + 229 K€, sont une augmentation de 5%. Les variations concernent essentiellement les charges à caractère général et se décomposent de ma manière suivante :

- +305 k€ de crédits supplémentaires relatifs à la taxe foncière ;
- + 4 k€ de crédits pour le paiement d'une facture de consommation d'eau ;
- - 80 k€ de régularisation des loyers du contrat relatif à la desserte des abattoirs.

5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « MIN »

5.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2

En K€	Voté 2021	Voté 2022	Proposition DM 2022	Total après BS 2022	Variation en %
Dépenses réelles	327 K€	618 K€	0	618 K€	0%
Dépenses d'équipement	325 K€	467 K€	-238 K€	229 K€	-51%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations)		0	-325 K€	-325 K€	
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)		0		0	
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)		142 K€	87 K€	229 K€	61%
Total des opérations d'équipement	325 K€	467 K€	-325 K€	142 K€	-70%
Dépenses financières	3 K€	151 K€	238 K€	389 K€	157%
16 - Emprunts et dettes assimilées	3 K€	5 K€		5 K€	0%
27 - Autres immobilisations financières		146 K€	238 K€	384 K€	163%
Dépenses d'ordre	0	5 K€		5 K€	0%
040 - Opérations de transfert entre sections		0		0	
041 - Opérations patrimoniales		5 K€		5 K€	0%
Total dépenses d'investissement	327 K€	623 K€	0	623 K€	0%
R 001 Résultat reporté ou anticipé "n-1"		0			
Total dépenses d'investissement cumulées	327 K€	623 K€	0	623 K€	0%

Il est proposé de ne prévoir aucun ajustement des crédits en dépenses réelles d'investissement. Cependant des variations sont à prévoir et concernent une réduction de 238 k€ de crédits relatifs à des frais d'études. Ces crédits sont redéployés pour régulariser les factures relatives au dépôt de garantie.

5.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2

En K€	Voté 2021	Voté 2022	Proposition DM 2022	Total après BS 2022	Variation en %
Recettes réelles	3 K€	146 K€	0	146 K€	0%
Recettes d'équipement	0	146 K€		146 K€	0%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)		0		0	n/a
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)		146 K€		146 K€	0%
Recettes financières	3 K€	0		0	n/a
27 - Autres immobilisations financières		0		0	n/a
165 - Dépôts et cautionnement reçues	3 K€	0		0	n/a
Recettes d'ordre	105 K€	152 K€	0	152 K€	0%
021 - Virement de la section de fonctionnement	0	0		0	n/a
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	105 K€	147 K€		147 K€	0%
041 - Opérations patrimoniales		5 K€		5 K€	0%
Total recettes d'investissement	108 K€	299 K€	0	299 K€	0%
R 001 Résultat reporté ou anticipé n-1	220 K€	325 K€		325 K€	0%
Total des recettes d'investissement cumulées	327 K€	623 K€	0	623 K€	0%

Il est proposé de ne prévoir aucun ajustement des crédits en recettes d'investissement.